

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 22 septembre 2022 à 9h30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), Place du Palais - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier
sis à **VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190)**
12 rue Pommier

Cadastré section AO numéro 490, lieudit « 26 rue Emile Zola » pour 02a 73ca

LOT NUMÉRO DIX-HUIT (18) : UN **APPARTEMENT** au rez-de-chaussée, comprenant : entrée, cuisine, deux pièces, dégagement, salle de bains et WC (40,99 m²).

Et les 74/1.000èmes des parties communes générales.

LOT NUMÉRO DEUX (2) : UNE **CAVE** au sous-sol.

Et les 3/1.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 12 RUE POMMIER – 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES, représenté par son Syndic en exercice la société HELLO SYNDIC, SAS immatriculée sous le numéro 828 499 897 au RCS de PARIS, dont le siège social est sis 10 rue de Tracy – 75002 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Ayi D'ALMEIDA, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier-Ventes

Fait et rédigé à THIAIS, le 25 juillet 2022 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Ayi D'ALMEIDA

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Ayi D'ALMEIDA** Avocat au Barreau du Val de Marne, 2 avenue Léon Marchand (94320) THIAIS, **TEL. 09.81.60.25.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, Rez-de-chaussée du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV, où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **mardi 13 septembre 2022 de 9h30 à 10h30**

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr